

Le logiciel libre offre quatre libertés à ses utilisateurs : la liberté d'utiliser le logiciel pour n'importe quel usage, la liberté de le distribuer à son entourage, la liberté d'étudier son fonctionnement et la liberté de le modifier pour l'améliorer. À l'opposé, un logiciel non libre tient secrète sa recette de fabrication (le code source) et n'offre que des droits restreints à l'utilisateur. N'hésitez pas à essayer plusieurs logiciels libres avant de vous procurer un logiciel non libre. Il existe des logiciels libres pour accomplir presque toutes les tâches informatiques.

LOGICIELS LIBRES

ESSAYEZ LA LIBERTÉ !



Pour en savoir plus :
www.april.org

Pour choisir des logiciels libres :
www.framasoft.net

